



Commission du personnel de l'UNIL (CoPers) Rapport annuel 2008

En 2008, l'activité de la CoPers s'est fortement intensifiée : elle s'est réunie dix fois, le bureau huit fois, elle a rencontré deux fois la Direction, elle a auditionné Mme Brigitte Serres, responsable du service des RH, et des contacts mensuels ont eu lieu entre Mme Serres, M. Dépraz et M. Baranzini. Des groupes de travail ont été formés en son sein.

Après une première année 2007 centrée essentiellement sur la création du règlement de fonctionnement et sur la mise en route de diverses procédures, pendant l'année 2008 la CoPers a été confrontée à plusieurs dossiers.

Dossiers importants traités en 2008

- **Projet MedUnil.**
De par sa participation à la procédure de consultation, la CoPers a beaucoup investi dans le projet MedUnil.
Un rapport a été rédigé après plusieurs séances de discussion, dont deux extraordinaires.
- **La révision de la classification des postes à l'Etat (DECFO-SYSREM).**
Plusieurs discussions ont eu lieu avec la Direction. La CoPers a demandé plusieurs fois que des séances d'informations soient organisées pour le personnel concerné.
Toutefois, par rapport à cette démarche, la CoPers n'a été que peu sollicitée par les employéEs de l'Unil et la commission n'a pas été saisie en tant que telle dans aucun contentieux.
- **Suite aux problèmes soulevés par l'entrée en vigueur du nouveau règlement des assistants, le compromis trouvé par la Direction a été considéré comme satisfaisant.**
- **La précarisation des tâches d'enseignement : le cas des chargés de cours.**
Inquiétée par la multiplication des charges de cours, la CoPers a organisé et piloté un groupe de travail qui a rendu un rapport à la suite duquel une analyse plus approfondie et concernant l'ensemble des enseignant-e-s s'est révélée nécessaire.
Une demande dans ce sens a été faite à la Direction.
- **Mode de communication et évènements.**
Afin de compléter le site et l'affichage des news via les actualités, la CoPers étudie un mode de communication efficace et parlant, ainsi que la possibilité d'organiser ou participer à un ou plusieurs évènements.
Un groupe de travail est chargé de l'élaboration d'une stratégie d'information efficace et généralisée à tout le personnel.

Bureau de la CoPers



Collaboration avec la Direction

Afin d'améliorer la communication entre la Direction et la Commission, il a été convenu, pour 2008, d'organiser un rendez-vous régulier (environ une fois par mois) entre Mme Serres, M. Dépraz et M. Baranzini (président de la CoPers).

Il s'agit de séances de travail informelles, mais qui permettent à la Commission d'être rapidement au courant des sujets en cours à la Direction et qui pourraient demander une prise de position de sa part.

Ces réunions ont eu lieu régulièrement pendant l'année et se sont bien déroulées.

Associations du personnel.

La situation de l'ASPUL (PAT) et de l'APUL (Association des Professeurs) n'a pas vu de développement positif en 2008. Les deux associations semblent ne pas réussir une renaissance. Malheureusement, au vu des sujets importants traités en 2008, la CoPers n'a pas pu se pencher sur ces problèmes cette année.

Bureau CoPers, janvier 2009